

Trump

4.3 millions d'€

Toujours moins pour le train

*Le désordre mondial*

P.2

*Michelin rembourse*

P.3

*Région*

P.7

## SAMEDI 24 JANVIER

### VOEUX DE LA FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU PCF

**Salle de l'Erdurière  
17 Rue de la Frémondière à Couëron  
À 11H30**



#### Édito : Que 2026 soit une année de luttes et de victoires !

La rentrée politique s'ouvre dans un monde traversé par des tensions majeures. Partout, les logiques impérialistes s'aiguisent, attisées par la crise du capitalisme mondialisé, la course aux ressources et la volonté des grandes puissances d'imposer leurs intérêts par la contrainte économique, diplomatique ou militaire. **De Gaza à l'Ukraine, de l'Afrique à l'Amérique latine, les peuples paient le prix fort de ces rapports de force brutaux.**

Le Venezuela en est une illustration frappante. **Sous couvert de « lutte contre le narcotrafic » ou de défense de la démocratie, ce pays continue de subir sanctions, pressions et ingérences.** Cette stratégie n'a rien d'humanitaire : elle vise à faire plier un État souverain, à contrôler ses ressources et à dissuader toute voie alternative au modèle néolibéral dominant. Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple vénézuélien et, plus largement, avec tous ceux qui résistent à l'impérialisme et défendent leur droit à l'autodétermination.

Face à cette offensive globale, le combat communiste garde toute son actualité. L'internationalisme n'est pas une posture abstraite, il est le prolongement naturel de nos luttes locales. Car les mêmes logiques qui broient les peuples à l'échelle mondiale nourrissent ici les

politiques d'austérité, la casse des services publics, la mise en concurrence des territoires et la dépossession démocratique.

C'est dans ce contexte que s'ouvre notre bataille municipale. Les élections à venir seront un moment décisif pour faire entendre une voix communiste singulière, celle de communes populaires, solidaires, écologiques, émancipées des dogmes du marché. **Partout en Loire-Atlantique, nous voulons et devons construire des projets utiles, ancrés dans les besoins réels, portés par et pour les habitantes et habitants,** dans des logiques de rassemblement les plus larges à gauche, conformément à nos orientations nationales.

Cette rentrée est donc un temps de mobilisation et de rassemblement. Nous vous invitons ainsi à partager un temps collectif lors de l'Assemblée Générale et des voeux de la Fédération du PCF de Loire-Atlantique, le 24 janvier, à partir de 09h00 salle de l'Erdurière à Couëron. Un moment fraternel pour débattre, s'organiser et porter ensemble l'espoir d'un avenir de paix et de justice sociale.

Robin Salecroix



## La grande muette

L'Europe



Dans un paysage politique saturé de discours convenus pour ne pas vexer le président américain, si susceptible, l'épisode vénézuélien révèle une fois de plus les contradictions des capitales européennes. Alors que Washington a choisi la voie unilatérale, fidèle à une diplomatie de la force qui parvient encore à surprendre par sa violence, l'Europe s'est retrouvée, comme trop souvent, à improviser une réaction fragmentée, hésitante, presque embarrassée.

Les déclarations se sont succédé sans véritable cohérence. Certains gouvernements ont salué du bout des lèvres l'initiative américaine, invoquant la « restauration de la démocratie ». D'autres, plus prudents, ont rappelé le respect du droit international, tout en évitant soigneusement de condamner frontalement l'opération. Entre soutien discret et indignation feutrée, l'Union européenne a surtout donné l'image d'un continent incapable de hausser le ton face à l'impérialisme mercantile des États-Unis, malgré l'épisode des droits de douane qui aurait pourtant dû être perçu comme une leçon.

**Les communiqués policiés cachent une réalité plus dérangeante : l'Europe peine à assumer une ligne indépendante, à défendre une vision propre des relations internationales, à s'affirmer autrement que comme spectatrice inquiète des décisions américaines.** Le contraste est d'autant plus saisissant que les dirigeants européens ne cessent de proclamer leur attachement à la souveraineté, à la stabilité mondiale, à la défense du multilatéralisme. Mais lorsque survient une crise majeure, ces principes semblent soudain négociables, modulables, adaptables aux rapports de force du moment. Mis à part peut-être Madrid qui, comme pour la bande de Gaza, semble être la seule capitale à prendre pleinement la mesure du problème dès le début des événements.

L'affaire vénézuélienne agit ainsi comme un révélateur d'une Europe qui ne veut pas voir que le monde change.

Le 28 décembre, dans un contexte d'effondrement monétaire et d'envol des prix, des commerçants de Téhéran entamaient des manifestations contre la vie chère, très vite rejoints par une partie importante de la population avec des slogans de plus en plus hostiles au régime et très ouvertement féministes.

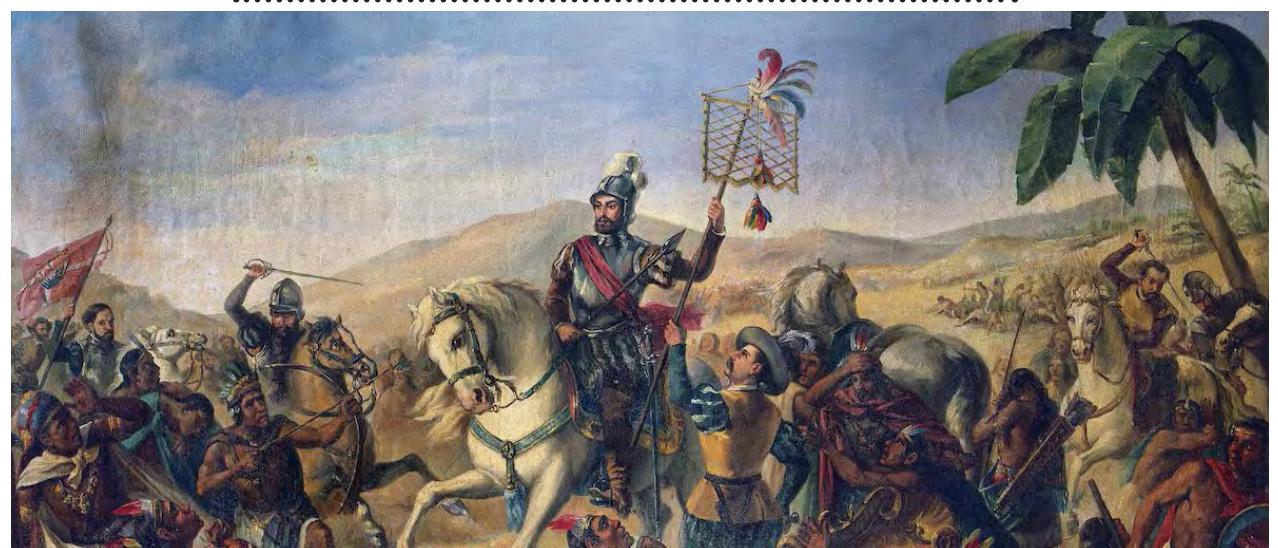
Tentant au départ de discréditer les manifestants, le pouvoir aux mains de l'Ayatollah Ali Khamenei s'est alors lancé dans une

## Iran

### Manifestations monstrues, répression sans pitié

répression sanglante, l'ONG Iran Human Rights évoquant des rapports, pour l'heure non confirmés, faisant état de 6 000 morts. Se sentant concerné par un territoire possédant de grandes réserves de pétrole, Donald Trump s'intéresse de près aux manifestants et menace le régime des mollahs ; le fils du shah destitué en 1979, Reza Pahlavi, fait son apparition...

Espérons pour le peuple iranien une issue démocratique, débarrassée des autoritarismes politiques et religieux.



## Conquistador et Pirate

### Trump sème le désordre mondial

Le monde s'attendait à un coup d'éclat américain dans la Caraïbe et dans la nuit du 2 au 3 janvier, les forces spéciales de l'US Army prenaient d'assaut la résidence de Nicolás Maduro et de son épouse Cilia Flores. Après avoir bombardé des sites stratégiques de la capitale Caracas, tué une centaine de membres de la garde rapprochée du Président vénézuélien, les commandos états-uniens enlevaient le dirigeant d'un État souverain.

Au prétexte d'une accusation de trafic de drogue et de possession d'armes, le couple présidentiel a été expédié *manu militari* à New-York pour y être jugé. Cette action surprise est une violation du droit international et de la Charte des Nations Unies mais pour Donald Trump, aucune loi n'est au-dessus de sa « moralité ». Des dirigeants mondiaux, dont Emmanuel Macron, mais aussi la presse dite « libre » n'ont pas condamné la violation de la souveraineté d'un État, s'arrogant le droit de parler au nom du peuple vénézuélien et de savoir ce qui est bon pour lui.

Comme l'a indiqué Fabien Roussel : « le Président de la République française légitime l'agression américaine et foule aux pieds les principes les plus élémentaires du droit international ». Personne n'est dupe, la vraie raison de l'intervention impérialiste américaine, c'est l'appropriation des gigantesques réserves de pétrole du pays par les grandes compagnies pétrolières de l'Oncle Sam pour les exploiter et mieux contrôler les prix mondiaux du pétrole. C'est aussi une volonté de domination géopolitique de l'Amérique latine, considérée comme un pré carré depuis la présidence Monroe entre 1817 et 1825, pour

contenir l'influence chinoise et ses accords commerciaux dans la région.

L'hôte de la Maison Blanche n'est pas à une déclaration près et affirme désormais diriger le Venezuela. Pourtant, la Vice-présidente devenue Présidente par intérim Delcy Rodriguez a réitéré son soutien à Nicolás Maduro, « l'unique Président du pays » selon elle, qui ne compte pas non plus confier les gisements pétroliers. À l'heure actuelle, l'armée et les milices populaires boliviennes semblent prêtes à défendre le pays d'une nouvelle intervention militaire US. Les manifestations populaires contre l'impérialisme américain dans tout le pays ont aussi envoyé un signe politique clair à l'opposition de droite qui comptait bien profiter des événements pour prendre le pouvoir.

À qui le tour ? Washington veut imposer la loi du plus fort, dominer ses alliés quitte à les annexer, renverser des gouvernements adverses dont les ressources naturelles sont nombreuses, affaiblir les partenaires des chinois pour contrer l'économie de son désormais unique rival. Le Groenland, territoire danois, est dans le collimateur, alors que l'Union européenne devrait hausser le ton. Cuba subit l'asphyxie économique.

La Colombie et le Mexique sont aussi menacés. Trump et ses Maga veulent redéfinir l'ordre mondial et piller les richesses du monde au profit de leurs intérêts personnels. C'est un nouveau paradigme et dans ce nouveau monde, quelle place veulent jouer la France et l'Europe ?

## Syrie

### Daech remue encore



Pendant que les États-Unis procédaient au kidnapping du président Maduro, le Royaume-Uni et la France interviennent en Syrie pour frapper des installations présumées de l'Organisation de l'État islamique (OEI) dans des montagnes au nord de la ville de Palmyre. Depuis sa défaite militaire en 2019, l'organisation terroriste s'est restructurée. Le califat disposant d'une assise territoriale sur une zone à cheval entre la Syrie et l'Irak a vécu, mais les combattants djihadistes se sont redéployés dans différentes zones d'instabilité à travers le monde : Sahel, Libye, Mozambique, Afghanistan, RDC...

En Syrie, l'OEI s'est réfugiée dans le désert de l'est du pays et s'adonne au brigandage des éleveurs de la région. Il faut dire que la situation sécuritaire est favorable à l'État islamique : son principal adversaire militaire et idéologique, l'Iran, ne peut plus déployer de troupes en Syrie depuis la chute du régime Al-Assad en janvier 2025.

Le gouvernement du président Al-Charaa a de plus, dans le cadre de son rapprochement avec la Turquie, combattu le Front démocratique syrien (FDS à majorité kurde) qui avait causé de lourdes pertes à l'OEI lors de la guerre civile syrienne (2011-2025).

Huit jours après les Européens, ce sont les États-Unis qui ont bombardé les installations de l'OEI en Syrie en représailles à la mort de deux soldats américains dans la région du Palmyre en décembre. En l'absence de soutien iranien, le nouveau régime syrien tente de se rapprocher des États-Unis afin d'obtenir des investissements pour la reconstruction du pays dans le cadre de la transformation néolibérale de son économie. Un an après la chute de Bachar Al-Assad, la Syrie semble donc en difficulté sur le plan sécuritaire tout en tentant un retournement d'alliance qui laisse le champs libre à l'OTAN et ses alliés au Moyen-Orient.

## Commission d'enquête

*Qui veut le peau de l'audio-visuel public français ?*

À l'initiative du très droitier Éric Ciotti (soutien du Rassemblement national), la commission d'enquête sur « la neutralité, le fonctionnement et le financement de l'audiovisuel public » a été créée le 28 octobre 2025, sur le fondement de l'article 141, alinéa 2, du Règlement de l'Assemblée nationale.

L'audiovisuel public est constitué de l'ensemble des chaînes de télévision, des stations de radio et de différents médias numériques qui répondent à la mission de service public d'information.

Le 10 décembre, à l'Assemblée nationale, sont auditionnés Adèle Van Reeth (France Inter), Stéphane Sitbon (France Télévisions), Patrick Cohen, Thomas Legrand : ça tourne à l'Inquisition. Comme on le redoutait, la commission d'enquête parlementaire vire au jeu de massacre.

Son rapporteur Charles Alloncle, 32 ans, branché sur les réseaux sociaux, député Union des droites pour la République (UDR), allié du Rassemblement national, n'a eu de cesse de convoquer « les Français » pour justifier ses questions sur un service public taxé de « woke », prétendument en mission pour la gauche, ou symbole de gabegie financière. Mais voilà, un sondage révèle que sept Français sur dix apprécient les télés et radios publiques.



France et l'Institut national de l'audiovisuel, holding rejetée par l'ensemble de la profession.

*Commission d'enquête : l'audiovisuel public fait-il l'objet d'un procès politique ?*

Publié le mercredi 3 décembre 2025 à 18:20 sur France Culture (38 min). En podcast pour ceux que cela intéresse...

## Michelin rembourse

4,3 millions d'aides indûment perçues



L'été dernier, la commission d'enquête sénatoriale sur « l'utilisation des aides publiques aux grandes entreprises et à leurs sous-traitants », créée à l'initiative du groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste – Kanak rendait ses conclusions. Rapportée par le sénateur communiste Fabien Gay, la commission faisait le constat chiffré d'un véritable scandale – nous en faisions état dans le numéro de novembre des *Nouvelles de Loire-Atlantique* : 211 milliards versés sur une année aux entreprises sans qu'il ne leur soit demandé de contrepartie !

Interpellée par Fabien Gay, l'entreprise Michelin a reversé 4,3 millions d'euros à l'État, selon un arrêté paru vendredi 26 décembre au Journal officiel. Cette somme correspondait à des crédits d'impôts perçus en 2017 au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), dans le cadre de l'acquisition de huit machines-outils prévues au départ pour l'usine de La Roche-sur-Yon, spécialisée dans la fabrication de pneus pour poids lourds.

Le site ayant fermé en 2020, six de ces machines-outils avaient été installées en Espagne et en Roumanie. En réponse à la question de Fabien Gay dans le cadre de l'enquête, le président du groupe industriel Florent Menegaux avait admis en mars dernier que « l'argent public français [devait] servir en France ». Avec l'annonce récente de la fermeture des sites de Vannes et de Cholet, entraînant le licenciement de 1 254 salariés, ne rien faire devenait proprement scandaleux : « est-il acceptable que des entreprises bénéficient d'aides publiques et versent, dans le même temps, des dividendes, procèdent à des rachats d'actions et détruisent des emplois ? » demandait à l'époque le sénateur communiste.

Cette restitution démontre « qu'il est possible de conditionner les aides publiques à des contreparties réelles en termes d'emploi, de maintien de l'activité en France et de non-délocalisation ». Cela étant, si on mesurait en mètres le chemin parcouru, cela ne donnerait que 4,3 mètres effectués sur un total de 211 kilomètres...

N'oublions pas que la privatisation de France Télévisions et de Radio France figurent dans le programme du RN. Le service public de l'audiovisuel est-il le caillou dans la chaussure de Bollore ?

Mardi 6 janvier : La commission continue, à condition que son rapporteur Charles Alloncle la mette en sourdine.

Le rapporteur ciottiste qui veut privatiser Radio France et France Télévisions a accepté d'arrêter les « live tweets » des auditions et de ne pas travestir ou déformer les propos des personnes interrogées. À surveiller comme le lait sur le feu...

NB : En parallèle, la ministre de la Culture Rachida Dati défend la création d'une holding qui regrouperait France Télévisions, Radio

## Loi de programmation militaire

*Extraits du communiqué de presse du PCF*



« La loi de programmation militaire (LPM) prévoit de consacrer, sur la période 2024-2030, 413 milliards d'euros pour nos armées, soit une augmentation de 35 % par rapport au précédent exercice (2019-2025). Du jamais vu ! Le budget de la Défense va ainsi grimper, chaque année, de trois puis quatre milliards, pour s'établir en 2030 à 69 milliards. Il aura ainsi plus que doublé par rapport à 2017.

Surtout, il occupera alors la place hautement symbolique de premier budget de l'État, devant celui de l'Éducation, de la Santé ou de la Justice. Il sera aussi vingt fois supérieur à celui de la diplomatie, signal inquiétant de la prédominance accordée au recours à la force.

Une telle trajectoire ne peut convenir aux communistes, d'autant plus qu'elle traduit une doctrine et une stratégie dominées par une armée de projection au service de l'Otan et par un renforcement de notre arsenal nucléaire. [...] Avons-nous les moyens de nous payer une telle armée d'intervention sur des terrains lointains et en même temps une armée capable d'assurer pleinement la sécurité de tous nos territoires ainsi que la protection de tous nos concitoyens, sur tous les continents ? Assurément non. [...]

Les communistes ont toujours appelé à débarrasser la planète de l'arme nucléaire. Bien sûr, ce désarmement doit se faire de manière multilatérale, avec l'ensemble des puissances nucléaires. Mais dans l'attente, nous ne pouvons pas nous désengager, seuls, au risque d'affaiblir notre défense. C'est pourquoi nous défendons le principe d'entretenir les moyens de notre dissuasion nucléaire sans pour autant la développer.

La France a aussi un rôle diplomatique majeur à jouer, en participant par exemple, comme État observateur, aux prochaines réunions du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Il est donc plus que temps d'organiser un véritable débat devant les Français. [...]

L'objectif prioritaire doit rester la recherche de la paix, le respect du droit international assorti d'un soutien sans failles aux actions impulsées par les Nations unies. Le Président de la République proclame haut et fort qu'il faudrait avoir « une guerre d'avance ». Le plus grand risque, avec une telle loi de programmation militaire, serait d'avoir une paix de retard, si rien n'est fait politiquement pour désarmer les conflits et garantir la sécurité collective de chaque nation. [...] »

## Dispositif hivernal renforcé sur le département

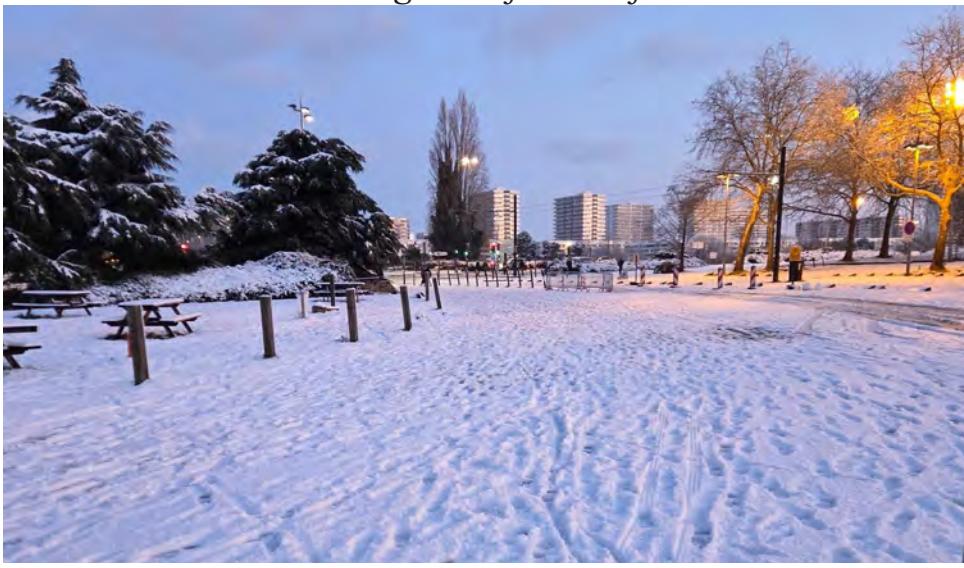
Des inégalités face au froid

Tout comme la fin de l'année 2025, 2026 a commencé avec des épisodes de chute des températures et même le retour de la neige en Loire-Atlantique. Des conditions météorologiques qui impactent à la fois les plus démunis mais également nos modes de fonctionnement en raison de la neige et du verglas.

En décembre dernier la préfecture de Loire-Atlantique avait déclenché le Plan Grand Froid permettant d'augmenter les capacités d'hébergements d'urgence sur le département avec l'ouverture de lieux d'accueil et autres solutions de logement temporaire. Pour rappel, ce dernier s'active en fonction de critères spécifiques : trois consécutifs où la température est égale ou inférieure à 0° la journée et des températures négatives la nuit.

La fluctuation des températures ne permet donc pas forcément de l'activer. Cependant les dispositifs hivernaux renforcés ont été maintenus par les collectivités et les services de l'État. Ainsi le suivi des personnes à la rue effectué par les équipes de maraude a aussi été réalisé de jour, tout comme la ville de Nantes a adapté les horaires d'ouverture des foyers et diminué les périodes d'exposition au froid pour les sans-abri. En Loire-Atlantique près de 3 150 personnes sont prises en charge dans les hébergements d'urgence avec ce dispositif hivernal.

Ces vagues de froid mettent également en avant une autre situation qui touche de plus en



plus de foyers en France, celle de la précarité énergétique. Que ce soit dû aux conditions mêmes du logement (mauvaise isolation, appareil de chauffage vétuste, sinistre non réparé) ou au seul coût de l'énergie, on estime à trois millions le nombre de ménages français confrontés à cette difficulté. Parmi les personnes impactées on retrouve de nombreuses personnes âgées qui pour souvent vivent dans des logements anciens et disposent de faibles revenus. Mais également les familles mono-parentales, les étudiants et les jeunes travailleurs où la dépense énergétique finit par peser lourdement dans leur budget.

Les effets d'un logement trop froid peuvent avoir des répercussions sur la santé physique favorisant les maladies respiratoires ou aggravant les symptômes, tout comme sur la santé mentale augmentant les facteurs d'anxiété et de dépression. Cela complique également le temps passé à domicile et perturbe le sommeil, notamment pour les enfants dont les effets de la précarité énergétique peuvent affecter la scolarité.

Un phénomène qui concerne également le territoire sur le plan national et nos voisins européens. En 2024 la Commission européenne a inscrit la lutte contre la précarité énergétique au cœur de la directive sur l'efficacité énergétique révisée. En 2018, 34 millions d'europeens déclaraient ne pas pouvoir chauffer correctement leur logement.

## Cordemais

L'appoint énergétique pour les vagues de froid

La loi du 14 avril 2025 dont l'objectif était de convertir toutes les centrales à charbon vers des combustibles moins polluants offrait pourtant un point d'appui pour les agents.

Cependant au mois de mai 2025 le fournisseur public EDF a annoncé la fermeture définitive de la centrale thermique de Cordemais à partir du 31 mars 2027. Le sort de la centrale et surtout de celui des salariés étaient suspendus depuis que le projet de reconversion à la biomasse était abandonné. Une décision qui atteignait durablement les espoirs des salariés et de leur syndicat qui avaient pendant dix ans conçu et défendu résolument par leurs luttes et leurs réflexions le projet alternatif Ecocombust de conversion, à la fois en recherche et fonctionnement.



pour donner une suite aux activités de production d'énergie. Un cœur de métier bien différent.

Début janvier 2026, avec la vague de froid intense, prête à redémarrer, les deux tranches charbon de 2 fois 600 mégawatts ont été remises en route. L'objectif étant de faire face aux pics de consommation électrique tout en équilibrant le réseau. Les prévisions annoncent une nouvelle vague de froid fin janvier.

Dans cette situation, le délégué de la CGT explique : « Nous avons de quoi tenir jusqu'au bout en brûlant notre stock de charbon ». Malgré tout, la centrale va pouvoir continuer de tenir son rôle d'appoint jusqu'à sa fermeture définitive.

La centrale est maintenue en état de fonctionnement, on pourrait évidemment concevoir que la notion d'appoint soit plus pérenne compte tenu de l'augmentation de la demande en énergie électrique dans la région et dans le pays. De ce point de vue, tous les moyens à disposition sont nécessaires en assumant le projet alternatif. Une voie certes étroite mais possible.

## Municipales

L'extrême droite avance masquée

Dans notre département, l'extrême droite avance masquée ou a des propositions pour fracturer encore plus notre république, nos communes. Que ce soit sur le plan national ou local, on ne transige pas avec l'extrême droite.

À Saint-Herblain, pour la première fois, un élu du Rassemblement national a siégé au sein du conseil municipal au mois de décembre 2025. M. Jocelyn Gillet s'était engagé en 2020 sur la liste du maire sortant Bertrand Affilé et était adhérent au Parti socialiste. Après ces élections, il a fait campagne pour la candidate de La République en Marche pour les cantonales de 2021, puis a adhéré au Rassemblement national. Ce personnage est donc rentré dans un conseil municipal sans y être invité par les électeurs de sa commune. Il est venu à son premier conseil municipal avec un garde du corps.

À Nantes, le candidat du Rassemblement national parachuté dans notre cité faute de figure locale au minimum crédible avance des propositions de campagne dans la ligne mortifère de son parti et déconnectées de la vie des Nantaises et des Nantais, comme l'attribution des logements sociaux « aux familles de bonne moralité ». Il sera très intéressant de découvrir les critères: religion ? couleur de peau ? aspiration politique, philosophique? Ou stopper les transports en commun gratuits le week-end qui sont « un aspirateur à l'insécurité », sans commentaire...

Pour Robin Salecroix, secrétaire fédéral du Parti communiste français de Loire-Atlantique et candidat sur la liste La Gauche Unie pour Nantes : « Avec l'extrême droite, nous étions habitués aux candidats anciens parachutistes ; nous avons désormais de simples « parachutés », porteurs de propositions d'arrière-garde qui rivalisent de bêtise et de caricature. Nantes mérite mieux ! »



## Le 1er mai attaqué

*Les organisations syndicales interpellent les parlementaires*



« Certains groupes parlementaires et les organisations patronales ont lancé de nouvelles offensives pour obliger les salarié·es à travailler le 1er mai, seule journée fériée obligatoirement chômée, rémunérée et symbolique pour les travailleur·euses à l'international. [...] »

Cette proposition de loi « Permettre aux salariés de certains secteurs de travailler le 1er mai », soumise au vote d'une niche parlementaire le 22 janvier, remettrait en cause ce jour de repos rémunéré pour l'ensemble des salarié·es. [...]

Or à chaque fois qu'un principe est remis en cause, la dérogation s'étend progressivement à toutes et tous.

Le travail le dimanche en est l'illustration. Une fois le travail généralisé ce jour-là, les majorations n'ont plus lieu d'être. Quant au « volontariat », ajouté pour rassurer, il n'existe pas réellement du fait du lien de subordination inhérent au contrat de travail, d'autant plus dans les TPE. Comme pour le dimanche, les employeurs obligeront les salarié·es à travailler le 1er mai sous peine de licenciement, ou de non-recrutement pour les nouveaux·elles salarié·es. Enfin, cette journée fériée doit rester exceptionnelle car elle commémore les luttes pour les droits des travailleuses et travailleurs, depuis les manifestations mortelles, notamment en France avec la fusillade sanglante de travailleurs à Fournies le 1er mai 1891.

Remettre en cause le principe de cette journée, c'est remettre en cause plus de 100 ans d'histoire de lutte sociale.

Par nos alertes syndicales nous avons participé à modifier la première version de la proposition de loi. Le texte adopté au Sénat reste un recul pour des millions de salarié·es. Par nos interpellations et notre mobilisation, nous pouvons encore empêcher cette régression sociale inacceptable.

Alors qu'elle est inscrite dans la niche parlementaire le 22 janvier, les organisations syndicales CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires, FSU, appellent les député·es à s'opposer à cette proposition de loi.

Dans cette période troublée, gardons des temps en commun d'apaisement. Le 1er mai doit rester ce qu'il est : un jour férié et chômé.»  
(extraits du communiqué)

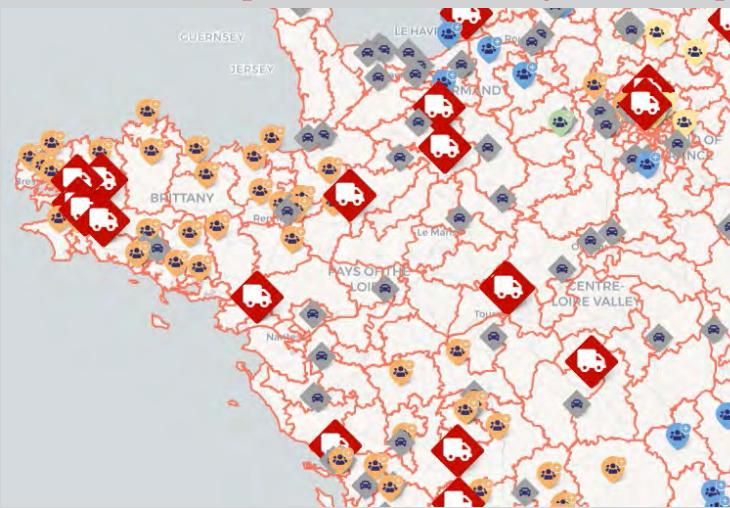
## Jean-Christophe Richard

*Militant syndical, ancien président de la Confédération paysanne 44*

NLA : Depuis quelques semaines, les agriculteurs manifestent à nouveau, peux-tu nous donner le contexte ?

Jean-Christophe Richard : Le mouvement qui a commencé en décembre est relatif à la gestion de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) et à l'abattage contesté des troupeaux de bovins touchés, ainsi qu'à la signature prochaine de l'accord UE-Mercosur. Cela étant, la colère des agriculteurs qui explose aujourd'hui n'a rien de surprenant. Elle est le résultat de crises multiples qui frappent notre modèle agricole depuis longtemps : une crise économique en lien avec les consommateurs peu enclins à payer le juste prix pour une alimentation de qualité, l'inflation des charges d'exploitation : hausse du coût de l'énergie, du matériel agricole ; une crise climatique avec des problèmes de sécheresse, des hausses de température qui nous amènent à devoir modifier nos modes de production, voire les productions elles-mêmes. Et il y a une véritable crise de reconnaissance pour la profession et qui vit mal une certaine condescendance à son égard. Le métier est difficile, mais il est vécu en lien avec la terre, les cycles naturels, le climat, la vie des sols. Nous vivons donc au premier chef les dérèglements climatiques et la dégradation de la planète, ce qui creuse un fossé de plus en plus grand avec le reste de la population urbaine et nos dirigeants déconnectés de la nature.

Il nous est demandé de produire toujours plus et à bas prix, d'investir dans des équipements



toujours plus performants pour gagner en productivité. Alors que nos revenus baissent, pourquoi s'endetter pour répondre à une demande qui nous met en concurrence avec des producteurs de l'autre bout du monde, payés une misère ?

C'est dans ce contexte difficile que se débat le monde paysan, avec faillites et abandons : de quinze fermes laitières à Couffé (ma commune) en 2006 il n'y en a plus que cinq aujourd'hui !

Les revendications actuelles mettent en lumière les conséquences de l'économie libérale, avec la dermatose transmise par la circulation des bêtes à travers la planète et avec la pression des productions à bas coût et de moindre qualité.

NLA : Et comment se situe la Confédération paysanne dans le mouvement ?

Jean-Christophe Richard : Selon les régions, touchées ou non par la dermatose, les fédérations réagissent différemment. En Loire-Atlantique, département épargné pour le moment, nous soutenons le blocage des déplacements d'animaux et l'abattage des troupeaux contaminés avec une indemnisation correspondant au prix des bêtes. Nous nous sommes mobilisés devant la préfecture le 9 décembre en demandant de participer à la préparation de l'éventuelle arrivée de la DNC et d'avancer sur la vaccination préventive.

## Les syndicats de médecins en grève

*Ras-le-bol et logiques purement comptables*

Le budget 2026 de la Sécurité sociale n'a décidément pas beaucoup de soutiens. Les syndicats de salariés l'avaient dénoncé au début du mois de décembre. Il avait finalement été laborieusement adopté par le Parlement avec l'appui du Parti socialiste. Aujourd'hui, dans une rare union (cliniques, libéraux et hôpital public), les syndicats de médecins appellent à la grève.

Paradoxalement, les mesures les plus décriées par les médecins libéraux ne figurent pas dans la loi adoptée. La surtaxation des dépassements d'honoraires a été abandonnée à l'Assemblée nationale et les sanctions prévues pour non remplissage du dossier médical partagé ont été retoquées par le Conseil constitutionnel comme cavaliers législatifs.

Quels motifs de colère subsistent ? L'encadrement de la durée des arrêts maladie désormais plafonnés à un mois est particulièrement dans le viseur des praticiens tout comme la possibilité laissée à l'Assurance maladie d'exiger une baisse de prescriptions. Autre motif de contentieux, la possibilité pour la Sécu de fixer unilatéralement le prix de certains actes médicaux, bien que le gouvernement se soit engagé à ne pas y recourir.



Les difficultés de financement de la Sécurité sociale et les logiques purement comptables des budgets votés s'additionnent à un manque de boussole pour les politiques de santé depuis 2022.

Les dispositifs incitatifs à exercer en « désert médical » ont largement échoué. Même en zone correctement pourvue, il n'est pas rare qu'il soit difficile de trouver ne serait-ce qu'un médecin traitant. Le rajeunissement, la féminisation et l'internationalisation de la profession sont souvent désignés comme des facteurs d'un désaveu marqué mais réel pour l'exercice en libéral. On compte désormais légèrement plus de médecins salariés que de médecins libéraux, alors même qu'on avait encore une majorité de libéraux en 2012.

Voici le paradoxe de cette grève, le ras-le-bol est partagé mais les solutions à y apporter probablement beaucoup moins. Les intérêts des libéraux et des cliniques ne sont pas ceux de l'hôpital public et encore moins des patients. La tarification à l'acte, les dépassements d'honoraires ou encore la liberté d'installation sont tout autant des totems pour la profession que des maux pour la santé publique.

## Art brut, art singulier

*Une double exposition à Nantes*

« Qu'est-ce que l'art ? Qui peut être artiste ? Comment fabrique-t-on une œuvre d'art ? »

Ces questions nous sont d'emblée posées par l'exposition présentée à Nantes, Passage Sainte-Croix et à la Galerie du Triphasé, Boulevard Guist'hau. Les réponses sont forcément subjectives puisqu'elles font appel à notre ressenti individuel, à des critères qui nous sont propres et pas toujours faciles à exprimer, surtout s'il s'agit d'évoquer des œuvres qui se placent délibérément ou non en-dehors des voies tracées.

Sous l'appellation d'« **art brut** » ont été regroupées des créations produites par des personnes qui se trouvaient en marge de la société, en asile psychiatrique, en prison, en-dehors des influences et courants artistiques du moment et cependant révélatrices d'une énergie créatrice propre. Quand en 1945 Jean Dubuffet baptise toute cette partie de la création sous le nom d'**art brut**, il entérine un travail de recherche et de collecte qui existait dès le XIXe siècle en lui donnant des contours.

C'est plus tard que sont apparues les notions d'« **art singulier** », « hors norme », « en marge » ou encore « **art outsider** », « **art cru** », « **création franche** »... rassemblant des travaux de créateurs se considérant comme artistes sans pour autant se référer à l'histoire de l'art officielle et à ses canons, revendiquant une certaine spontanéité face à l'intellectualisme des artistes académiques.

Face aux œuvres exposées d'une vingtaine d'artistes Passage Sainte-Croix et à la Galerie du Triphasé, chacun est libre d'apprécier ou non le travail des créateurs, en totale subjectivité bien entendu !

Exposition Art brut, art singulier  
Passage Sainte-Croix et Galerie du Triphasé  
20 bd Gabriel Guist'hau  
jusqu'au 28 février

## Les conférences-débat de l'Huma-café

*De janvier à juin 2026*

C'est avec un public nombreux, fort de ses fidèles auditeurs et cependant en renouvellement constant que l'Huma-café aborde 2026 en proposant sa programmation pour les six prochains mois.

16 janvier : **Trump, imperator contre l'Amérique.**

Avec Christophe Deroubaix, journaliste à *L'Humanité*, qui couvre l'actualité des États-Unis depuis 1993.

13 février : **Pour un monde plus juste et écologique, une Sécurité sociale de l'alimentation ?**

Avec Tanguy Martin, agronome, militant dans le groupe Agricultures et souveraineté alimentaire d'Ingénieur-e-s sans frontières (ISF Agrista).

13 mars : **Culture en péril, que faire ?**

Avec le collectif « **Culture en Lutte 44** », qui regroupe des professionnel.le.s, des syndicats, des associations, pour organiser et visibiliser les luttes, mais aussi réfléchir à des propositions collectives.

17 avril : **Attention, Stérim miné.**

Avec Thomas Lemahieu, grand reporter, membre du pôle Enquêtes de *L'Humanité*. Son investigation journalistique sur la holding de Stérim a révélé l'ampleur du projet d'extrême droite Périclès.

29 mai : **Santé mentale en crise, symptôme d'une société en souffrance ?**

Avec Angélique Mounier-Kuhn, journaliste. Elle a récemment coordonné le numéro 203 de la revue *Manière de voir* : « Santé mentale, symptômes d'un monde fêlé ».

(rencontre organisée en lien avec les Amis du Monde Diplomatique)

19 juin : **Faire l'histoire du matrimoine féministe... et la transmettre.**

Avec Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers. Elle a publié de nombreux livres sur l'histoire politique, sociale et culturelle des femmes et du genre.



## La Folle Journée 2026

*Suivez votre fleuve musical*

Plongez à Nantes dans un océan de musique où tous les fleuves du monde apportent leurs notes, telles des gouttes d'eau. Entre l'Erdre et la Loire, la Folle Journée de Nantes nous invite, à travers près de 300 concerts, à suivre le fil des grands fleuves qui irriguent les continents.

Ainsi, vous pourrez faire une pause culturelle au bord du Jourdain, malgré l'actualité dramatique au Moyen-Orient. Car le Jourdain, qui traverse les trois religions monothéistes, a également inspiré Bach, de Brossard et de nombreuses mélodies hébraïques que Mathilde Milwidsky au violon et Antoine Prat au piano interpréteront dans « Autour du Jourdain ».

Du Blues au Gospel, le Mississippi est indissociable et a profondément influencé la musique sur le continent américain et dans le reste du monde. À ne pas manquer : l'American Spiritual Ensemble, venu spécialement des États-Unis. À travers le monde, la tradition musicale spirituelle afro-américaine, née il y a plus de 300 ans près du Mississippi, marquera l'édition 2026 avec des programmes entièrement consacrés aux *nego spirituals*.

À Nantes, difficile de ne pas évoquer la Loire qui a joué un rôle essentiel dans le développement de la musique, notamment à l'époque de la Renaissance, avec des compositeurs tels que Josquin des Prés, Clément Janequin ou Claude Le Jeune, influencés par l'effervescence culturelle régnant dans les châteaux de la vallée de la Loire, résidences royales qui ont favorisé l'émergence de nouveaux styles musicaux.

Impossible de tous les citer ici, mais le Fleuve Jaune a inspiré au XX<sup>e</sup> siècle le compositeur Xian Xinghai. Le Nil, source de fertilité depuis des temps immémoriaux, sera également à l'honneur, et même le fleuve des Enfers, le Styx, sera présent à la Folle Journée du 28 janvier au 1er février 2026 à la Cité des Congrès de Nantes.



## À la Région c'est toujours moins pour le train

Intervention de Véronique Mahé lors du vote du budget primitif 2026 de la Région Pays de la Loire

Madame la Présidente, chers collègues,

Le budget que vous nous présentez aujourd'hui est « raboté » de 15,6 millions d'euros.

15,6 millions d'euros, ce n'est pas un détail technique : ils s'ajoutent aux 82 millions de coupes déjà effectuées en 2025. Encore et encore... « Madame la Présidente, notre question est simple : quand vous dites faire 15 millions d'« économies », où coupez-vous très exactement ? » Nous n'osons pas imaginer que vous puissiez toucher au ferroviaire, alors même que vous avez déjà appuyé sur tous les leviers possibles : baisse d'investissement, hausses tarifaires, mise en concurrence.

Certes, la fréquentation TER a bondi de 44 % en quatre ans ; vos propres communications parlent d'un TER « victime de son succès ». Mais ce succès, ce sont aussi des trains surchargés, des retards récurrents, des suppressions de dessertes. On l'a vu sur Nantes-Pornic, Nantes-Saint-Gilles, avec 202 pannes en 2024 sur ces seules lignes, une végétation non maîtrisée qui perturbe le trafic, des rames insuffisantes. Et au guichet, des usagers qui voient régulièrement les tarifs augmenter. Cette réalité, les Ligériennes et les Ligériens la vivent tous les jours.

Surtout, vos arbitrages mettent en concurrence les solidarités. D'un côté, vous assumez la casse des budgets culturels, sportifs et associatifs, dénoncée par les acteurs eux-mêmes comme une véritable « casse des politiques publiques » en Pays de la Loire. De l'autre, vous refusez d'ouvrir le débat sur de nouvelles recettes, comme une contribution sur les mobilités que d'autres régions assument.

Dans le même temps, votre trajectoire budgétaire sur le rail n'est pas neutre. Les documents financiers montrent une baisse nette de l'investissement ferroviaire entre 2025 et 2026. Au-



trement dit : moins d'investissement dans le réseau et le matériel, mais toujours plus de moyens pour faire tourner une machine contractuelle complexe, éclatée, où la SNCF et ses filiales sont contraintes de gérer la pénurie, et où la Région renvoie la responsabilité sur les opérateurs.

Ce choix est en totale contradiction avec vos discours sur l'urgence climatique et sociale. Au niveau national, tout le monde reconnaît qu'il faut un effort massif sur le rail pour réduire les émissions, développer le fret et les transports du quotidien. Ici, en Pays de la Loire, vous demandez aux habitants de laisser la voiture au garage, mais vous prenez le risque de casser le service public ferroviaire.

Dans notre région, près de 8 actifs sur

10 sont contraints de prendre leur voiture pour se rendre à leur travail. Ce qui représente des émissions de CO2 par personne de 14 kg par semaine, quand la moyenne française est de 13,6. Les chiffres sont têtus. Moins d'investissement, c'est moins d'alternatives à la voiture, et à l'autosolisme surtout quand vous reculez aussi sur l'aide au covoiturage.

Notre groupe porte une autre logique. Le ferroviaire ne doit pas être une variable d'ajustement dans un plan d'austérité régionale. C'est un droit, un outil de justice sociale et une condition de la transition écologique. On ne fera pas plus de trains, plus fiables, moins carbonés, avec moins d'argent public, des hausses tarifaires automatiques et une mise en concurrence fragmentée du réseau.

Madame la Présidente, dire aujourd'hui que le ferroviaire serait « sanctuarisé » relève de la fiction politique. À défaut de réponses claires sur l'origine de vos 15 millions d'« économies » et sur la protection réelle du service public ferroviaire, notre groupe ne pourra pas cautionner ce budget qui rabote les politiques publiques tout en laissant le TER au bord de la rupture.

## Gorges

Un budget frileux adopté

Dans cette commune du vignoble nantais, les débats sur le budget 2026 ont eu un air de campagne électorale. À trois mois des élections municipales et intercommunales, où deux listes sont pour le moment annoncées, une de droite et une de gauche, les deux camps ont débattu finances locales et fait apparaître deux approches différentes. Le contexte politique et économique, l'absence de budget national, soulèvent des inquiétudes et créent beaucoup d'incertitudes pour les finances des collectivités territoriales déjà exsangues parfois. À Gorges, le budget équilibré présenté prévoit 5 millions d'euros de recettes de fonctionnement et 2,5 millions d'euros de dépenses d'investissement. Sauf que depuis le début du mandat, seul un tiers de ce budget investissement est réalisé. D'année en année, des investissements sont donc reportés. Certains ont presque dix ans.

Didier Meyer, maire divers droite et vice-président de la communauté d'agglomération Clisson, Sèvre et Maine, qui prétend être non partisan mais qui figurait sur la liste de Joël Guerriau aux dernières élections sénatoriales, a donc défendu la prudence, les économies et le non recours à l'emprunt pour les investissements à venir. Pour l'éidle, c'est l'autofinancement, les marges dégagées du budget de fonctionnement, qui doivent payer les investissements. Pour-



tant, la commune n'a pas emprunté depuis 2018, son encours de dette est à moins de quatre ans et des investissements importants sont à prévoir : la rénovation de l'école publique, une passerelle au-dessus de la Sèvre, la séparation des eaux usées et des eaux pluviales... Cette gestion des deniers publics est dans la droite ligne des recommandations du gouvernement : austère.

Pour l'opposition de gauche conduite par le communiste Pedro Maia : « Le choix politique de ne pas recourir à l'emprunt hypothèque la réalisation de projets structurants mais affaiblit aussi les capacités de la commune à répondre à des besoins sociaux (accompagnement social des personnes en difficulté, des personnes en perte d'autonomie...) ou aux

besoins de services publics locaux qui grandissent : aide sociale, interface avec l'agglo, aide à l'utilisation des outils numériques... ». À force de reporter des investissements importants, la commune produit de la dette grise et, tôt ou tard, il faudra débrousser sous la contrainte, dans un contexte politique et avec des conditions bancaires inconnues.

Cette remarque n'aura pas été entendue, elle est tombée dans une oreille de droite.

## « Nouvelles de Loire-Atlantique »

Directeur de la Publication :

Pierre Daguet

Commission paritaire :

N°0325 P 11519

Imprimerie :

IMPRAM Lannion

Composition :

Clément Chebanier

Responsable de la rédaction :

Pierre Daguet

NLA 41 rue des Olivettes - 44 000 Nantes Tél : 02 40 35 03 00

E-mail : redac.nla@gmail.com

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :

Pedro Maia

Benoît Lusseau

Pascal Divay

Alain Bourdeau

Guilhem De Bourmont

Adrien Helary

Louis Chrétien

Yolande Dréano

Illustrations libres de droit et peuvent être générées par IA

Imprimé sur du papier fabriqué dans l'Union Européenne (France, Allemagne, Belgique...) référencé EU Ecolabel

Papier certifié FSC et PEFC composé de fibres 100% recyclées

Eutrophisation : Ptot 0,009 kg/tonne



## Soutenir et s'abonner aux Nouvelles de Loire-Atlantique

Unique parmi la presse départementale les *Nouvelles de Loire-Atlantique*, ce journal veut perdurer et faire vivre des paroles singulières celles des acteurs des mouvements sociaux, associatifs, progressistes, pour un regard critique sur l'actualité, soutenez et abonnez-vous aux *Nouvelles de Loire-Atlantique*.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL : ..... EMAIL : .....

Je m'abonne pour un an et verse un chèque de 20 euros

Je soutiens les Nouvelles de Loire-Atlantique à hauteur de .....€

A renvoyer à NLA- Bulletin d'abonnement, 41 rue des Olivettes, 44000 NANTES

Chèque à l'ordre de ADF44

Ou par virement IBAN : FR13 2004 1010 1107 2967 7L03 276 (BIC : PSSTFRPPNTE)



## 2025 est mort, vive 2026

L'année 2026 débute avec un crime de guerre.

Les frappes militaires contre le Venezuela à Caracas ainsi que l'enlèvement du président en exercice Nicolás Maduro et de sa femme ont montré à nouveau la vérité toute nue sur la conception particulière de la démocratie et de la liberté selon les États-Unis : **aucun État, aucun peuple n'a le droit de s'opposer aux intérêts de la classe capitaliste états-unienne.**



Dans un contexte de crise du capitalisme, cette opération impérialiste n'a pas comme but de « rétablir la démocratie » au Venezuela **mais entend couper l'herbe sous le pied de la Chine** qui prévoyait d'investir dans les infrastructures pétrolières vénézuéliennes pour se défaire du dollar. Le bombardement de Caracas et le kidnapping d'un chef d'État – au mépris du droit international – suit donc finalement des logiques bassement matérielles et géopolitiques, au détriment du peuple vénézuélien et de tous les peuples latino-américains.

Face à cette attaque criminelle, la **réaction des pays occidentaux respire le deux poids, deux mesures** : pas de mandat d'arrestation contre Donald Trump, pas de gel des avoirs états-uniens, pas de nationalisations d'entreprises états-uniennes, pas d'embargo, pas de sanctions économiques. Emmanuel Macron s'est même empressé de se féliciter d'un hypothétique « **changement de régime** » - qui n'a même pas eu lieu puisque la République bolivarienne du Venezuela continue d'être dirigée par son gouvernement chaviste.

Par ailleurs, on peut déceler un mouvement plus global. **Toute alternative concrète, tout gouvernement progressiste, toute idée révolutionnaire sont fermement attaqués par les agents de la bourgeoisie.** Et toujours avec les mêmes arguments tronqués, répétés inlassablement, faisant fi des réalités historiques, géopolitiques et sociales des pays socialistes ou simplement progressistes.

Alors que les États-Unis représentent une menace réelle pour tous les peuples du monde (avec en tête le Groenland, Cuba et le Nicaragua), alors que les politiques austéritaires précarisent les travailleurs du monde entier (au Portugal avec le Pacte travail par exemple), alors que les ingérences politiques spolient la voix des peuples (au Pérou, en Équateur ou plus récemment au Honduras), **il est plus que temps de tourner la page de ce capitalisme pourri, incapable de ré-soudre la crise climatique ou de répondre aux besoins humains de tous.**

Les Jeunes communistes de Loire-Atlantique condamnent fermement toutes les attaques impérialistes au Venezuela comme ailleurs, continuent d'organiser les lycéens, les jeunes travailleurs et les étudiants du département et poursuivent leur lutte pour une société socialiste, débarrassée de l'exploitation et de l'impérialisme.

**Voici notre mot d'ordre pour 2026 : paix, dignité et socialisme !**

## La galette de l'égalité *Un moment de partage*

Une belle idée que cette « Galette de l'égalité » venue subvertir celle du « gâteau des rois » ou du roi du jour.

Les révolutionnaires de 1789, en particulier ceux de la sans-culottide ont cherché à émanciper cette tradition ancienne.

Dans un premier temps en tentant de la supprimer, puis en modifiant le sens. L'épi-phanie devient « **Jour des sans-culottes** » puis « **Jour du bon voisinage** » et la galette réapparaît en 1794. Un dépassement de portée révolutionnaire sans aucun doute !



À l'origine ce sont des célébrations païennes et antiques au temps des romains en hommage au dieu Saturne.

La semaine des Saturnales commençait fin décembre au moment du solstice. Maîtres et esclaves étaient présents dans une tentative de renverser – pour un jour - les représentations

## Basse-Indre

Une cérémonie en hommage aux époux Kérivel



Le 6 décembre dernier a eu lieu à Basse-Indre l'inauguration du palis rénové des époux Kérivel, Eugène et Léoncie, résistants communistes, dont la cellule PCF de la ville porte le nom et ce, à deux pas de la maison où ils imprimaient leurs tracts clandestins.

Une cérémonie marquée par le discours émouvant de Marie Dual (arrière-petite-nièce du couple) qui fit le parallèle avec le courage et l'humanisme de la lutte des Penn-Sardines (lui issu d'une lignée de marins-pêcheurs de Douarnenez) et emprunte d'émotions lors de la découverte des sculptures créées par Céline Normant.

Un moment nécessaire pour rappeler le courage de ce couple uni dans la lutte clandestine, leur engagement dans la défense de la liberté et leur destin tragique, partagé jusqu'aux dernières heures : Eugène est arrêté le 28 juillet 1941, quelques jours après Léoncie ; ils furent internés dans le camp de Choisel, à Châteaubriant, où Eugène sera exécuté le 22 octobre 1941. Léoncie reviendra de déportation en 1945 avec la volonté tout au long de sa vie de transmettre et de témoigner sur les conditions d'internement et des combats des résistants enfermés.

Un devoir de mémoire qui doit perdurer, car plus que jamais « **le verbe résister doit se conjuguer au présent** » ! (Lucie Aubrac).

## Commémorations

### Procès des 42 et des 16

Il y a 83 ans, Nantes était le théâtre de **procès allemands contre les résistants FTP**. Comme partout en France, de nombreuses arrestations dans la résistance communiste avaient lieu. La formation des sinistres brigades spéciales anti-communistes (SPAC) en 1941 par le régime de Vichy, en lien étroit avec l'armée allemande et la Gestapo, leurs filatures et interrogatoires, allait porter des coups terribles aux réseaux communistes pour aboutir à de nombreuses arrestations.

Ce fut le cas dans notre département où les Francs-Tireurs et Partisans ont mené de nombreuses actions de sabotage et de destructions contre l'appareil productif et les infrastructures utiles à l'occupant. **Entre juillet 1942 et mars 1943, 331 militants communistes sont arrêtés.** En janvier et août 1943, deux grands procès (des 42 et des 16) vont être organisés par les allemands à des fins de propagande. Mais très vite, la population plutôt que de considérer les résistants comme des criminels va les éléver au rang de patriotes. Au final, **sur les 61 accusés, 52 seront fusillés, 8 déportés et 1 condamné à la prison.**



Nous leur rendront hommage :

- Le **Samedi 24 janvier** à 11h00 au terrain du Bèle à Nantes et à 14h30 place Jean Losq à Sainte-Luce-sur-Loire.
- Le **dimanche 25 janvier** à 11h00 au cimetière de Divatte-sur-Loire pour rendre hommage aux républicains espagnols condamnés lors des procès.

sociales. Le « roi d'un jour » était celui qui obtenait la fève.

Il avait ainsi la possibilité d'exaucer tous ses désirs, notamment de donner des ordres à son maître et ensuite de retourner à sa situation d'esclave soumis. Émancipation ratée ! Entreprendre une guerre était impossible pendant la période.

Avec l'avènement du christianisme et plus tard au moyen-âge avec la monarchie, l'Épiphanie célèbre depuis le II<sup>e</sup> siècle les « rois mages » en visite auprès de Jésus le messie.

Aujourd'hui c'est surtout une fête populaire qui rassemble celles et ceux qui veulent partager un moment festif et fraternel et qui court tout le mois de janvier. **On pourrait y élire le citoyen.e « d'un jour », celui qui a la fève. Pourrait-il y décider seul.e du bien commun ?**